



NEWS,
URBANISME

CONCOURS D'ARCHITECTE EUROPAN - MARS 2025

Publié le 27 mars 2025

Europan est un concours d'architecture biennale créé en 1988 qui se déroule en Europe.

Il s'agit pour des équipes d'architectes, urbanistes et paysagistes – ils sont en moyenne quatre par équipe – de proposer des projets sur des sites réels sélectionnés par le jury du concours. Ce concours d'idées est ouvert aux jeunes professionnels âgés de moins de 40 ans.

Notre ville a été sélectionnée cette année, preuve de son dynamisme et de son attractivité urbanistique. Notre objectif ? Les faire réfléchir sur l'avenir du site de Dunlopillo.

Un peu de matière grise pour imaginer l'avenir dans les 50 prochaines années de ce bout de quartier en bords de Seine.

LES ENJEUX :

- Reconversion urbaine : Comment requalifier cet ancien site industriel et l'intégrer harmonieusement à son environnement ?
- Mixité programmatique : Quels nouveaux usages et dynamiques peuvent émerger pour répondre aux besoins du territoire ?
- Transition écologique : Quelles stratégies architecturales et urbaines pour inscrire ce projet dans une démarche durable et résiliente ?

Ils étaient **plus de 60 candidats** du concours à venir découvrir le site. Mantes-la-Jolie attire !

Découvrez le site :

<https://www.europan-europe.eu/fr/session/europan-18/site/mantes-la-jolie-fr> (<https://www.europan-europe.eu/fr/session/europan-18/site/mantes-la-jolie-fr>)

Plus d'infos en page 4 de notre magazine municipal

[en cliquant > ICI <](https://www.calameo.com/read/00545738854f96bcaad65) (<https://www.calameo.com/read/00545738854f96bcaad65>)

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/concours-darchitecte-europan-mars-2025-5678?>

Acteurs impliqués : Ville de Mantes-la-Jolie
 France, Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
 Propriétaires du site : Établissement Public Foncier Île-de-France

- études de faisabilité architecturale à visée de préfiguration et d'expérimentation ;
- études urbaines en collaboration avec la Ville et ses partenaires, plan guide et/ou missions de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère ;
- missions de conception et de maîtrise d'œuvre urbaine, paysagère, architecturale.



Mantes-la-Jolie dans l'axe séquanien (© Ville de Mantes-la-Jolie)



Plan guide (© Ville de Mantes-la-Jolie)



Vue du paysage du site de l'Entre-Lacs (© Ville de Mantes-la-Jolie)

localisée sur la rive gauche de la Seine, Mantes-la-Jolie entretient des relations avec le fleuve ; par au moyen âge, lieu de villégiature des rois de France, ville industrielle, chemin de fer depuis le milieu du XIXe siècle, mais également témoin de l'évolution des transports fluviaux et de l'amélioration des milieux naturels.

Aujourd'hui la ville intègre le territoire métropolitain du Grand Paris et constitue l'épine dorsale. Située en bordure de la Seine, elle est le pivot de l'axe Parisien à la Normandie et du littoral maritime.

Marquée par les grandes opérations de construction de logements à partir de 1970, Mantes-la-Jolie accueille un quartier d'urbanisme moderne, le Val-Fourré. Depuis son origine, elle est un laboratoire d'innovation urbaine et environnementale. Confrontée à l'industrie dans les années 1970, elle a été préfiguratrice du premier renouvellement urbain en Île-de-France en 2014 parmi les premiers éc

Les sites de réflexion

Le site de l'Entre-Lacs, localisé entre le centre-ville consolidé et le quartier du Val-Fourré, est une zone industrielle d'environ 11 ha. Il est composé de deux îlots issus d'anciennes situations urbaines et paysagères. L'accès au site et les usages sont limités à cause de la forte présence de l'industrie.

La Ville souhaite valoriser le patrimoine et à l'histoire uniques : soit les bâtiments industriels de la zone (à démolir en 2020), dont certains de très grande valeur, ainsi qu'une cheminée et d'autres éléments sur place, témoins du passé industriel et incarnent la mémoire



